

L'INTÉGRATION DES JEUNES AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

RAPPORT DE CONSULTATION

11 décembre 2001

À PROPOS DU FORUM DES JEUNES DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Créé à l'automne 1997 par de jeunes employés de la fonction publique travaillant dans la région de Québec, le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise a commencé ses activités publiques en janvier 1998. La mise sur pied du nouveau regroupement visait à combler l'absence d'organisme s'adressant particulièrement aux jeunes employés de l'État. Depuis sa création, le Forum a tenu près d'une trentaine d'activités (conférences, consultations, journées thématiques) et a rejoint plusieurs centaines de jeunes employés de la fonction publique québécoise.

Le Forum cherche à répondre aux besoins d'intégration, de participation et de formation des jeunes employés de la fonction publique âgés de 35 ans ou moins. Pour remplir sa mission, le Forum poursuit certains objectifs :

- donner la possibilité aux jeunes d'élargir leur champ de connaissances sur la fonction publique québécoise ;
- permettre aux jeunes de développer et de maintenir des liens avec des collègues des différents ministères et organismes ;
- offrir aux jeunes la possibilité de débattre des questions ou événements touchant les enjeux sociaux ;
- consulter les jeunes sur différents sujets les concernant.

CONTEXTE DE LA CONSULTATION

L'annonce de la création d'un comité sur l'intégration des jeunes au sein de la fonction publique québécoise a interpellé au premier chef le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise qui fait de l'intégration des jeunes sa principale raison d'être. À la suite de cette annonce par le président du Conseil du trésor, M. Sylvain Simard, le Forum a mis sur pied un comité de travail qui s'est intéressé à plusieurs aspects liés à l'intégration des jeunes dans l'appareil gouvernemental.

Le comité a jugé bon de consulter le maximum de jeunes déjà en emploi dans la fonction publique québécoise. Pour ce faire, un questionnaire a été élaboré. La consultation a été effectuée au moyen du site Internet du Forum. Sur les quelque 600 abonnés à la liste de diffusion du Forum qui ont été rejoints, 207 ont répondu à l'appel et ont rempli le questionnaire électronique.

Nous présentons ici les résultats de cette consultation qui sont, à plusieurs égards, très intéressants.

RÉSULTATS

1- À la question « Choisissez l'énoncé qui correspond le mieux à la situation qui prévalait au cours de vos études » :

- 7 % ont répondu que travailler dans la fonction publique québécoise a toujours été leur premier choix de carrière
- 30 % ont répondu que travailler dans la fonction publique québécoise était l'un de leurs premiers choix de carrière
- 43 % ont répondu que travailler dans la fonction publique québécoise était pour eux un choix de carrière parmi tant d'autres
- 5 % ont répondu que travailler dans la fonction publique québécoise était l'un de leurs derniers choix de carrière
- 14 % ont répondu qu'ils n'avaient jamais envisagé de travailler dans la fonction publique québécoise

Les résultats obtenus à cette question démontrent que faire carrière dans la fonction publique est le plus souvent un choix parmi tant d'autres pour les jeunes. Néanmoins, 30 % des répondants ont mentionné que la fonction publique québécoise était l'un de leurs premiers choix de carrière, une statistique qui prouve que l'intérêt pour la fonction publique existe bel et bien chez les jeunes. On ne doit cependant pas perdre de vue que les jeunes qui ont répondu à cette question travaillent aujourd'hui dans la fonction publique. Cela peut expliquer le haut pourcentage de répondants qui ont affirmé qu'il s'agissait d'un de leurs premiers choix de carrière. D'ailleurs, le fait que 14 % de ces travailleurs interrogés aient mentionné qu'ils n'avaient jamais envisagé de travailler dans la fonction publique québécoise montre bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

2- À la question « Comment qualifieriez-vous votre niveau général de connaissances, au cours de vos études, à l'égard des possibilités d'emplois dans la fonction publique québécoise ? »

- 5 % des répondants se sont dits très bien informés
- 23 % des répondants se sont dits bien informés
- 50 % des répondants se sont dits peu informés
- 22 % des répondants se sont dits pas du tout informés

Les résultats à cette question font clairement ressortir un manque de connaissances important des jeunes, au moment de leurs études, à l'égard des possibilités d'emplois dans la fonction publique québécoise. Le fait que 22 % des répondants n'étaient « pas du tout informés » montre bien l'ampleur du problème.

3- À la question « Avez-vous, au cours de vos études, reçu de l'information provenant du gouvernement du Québec à propos des possibilités d'emplois dans la fonction publique québécoise, que ce soit sous forme de brochure, dépliant, stand de renseignements ou autres ? »

- 1 % des personnes interrogées ont répondu « à plusieurs reprises »
- 9 % des personnes interrogées ont répondu « quelquefois »
- 35 % des personnes interrogées ont répondu « rarement »
- 55 % des personnes interrogées ont répondu « jamais »

Les réponses à cette question ne laissent aucun doute quant à l'absence d'information transmise aux jeunes par le gouvernement du Québec à l'égard des possibilités d'emplois dans la fonction publique québécoise. 88 % des personnes consultées ont dit n'avoir rarement ou jamais reçu d'information du gouvernement du Québec. Une situation qui s'explique probablement par l'absence quasi totale d'activités importantes de recrutement dans la fonction publique québécoise au cours des dix dernières années.

4- À la question « Avez-vous, au cours de vos études, reçu de l'information provenant du gouvernement du Canada à propos des possibilités d'emplois dans la fonction publique fédérale, que ce soit sous forme de brochure, dépliant, stand de renseignements ou autres ? »

- 14 % des personnes interrogées ont répondu « à plusieurs reprises »
- 25 % des personnes interrogées ont répondu « quelquefois »
- 29 % des personnes interrogées ont répondu « rarement »
- 32 % des personnes interrogées ont répondu « jamais »

Les résultats à cette question sont surprenants. En effet, malgré l'importance des activités de recrutement du gouvernement fédéral, 61 % des personnes consultées ont répondu n'avoir rarement ou jamais obtenu d'information du gouvernement du Canada. Par contre, le gouvernement du Québec peut envier le fait que 14 % des répondants aient affirmé avoir obtenu de l'information à plusieurs reprises. Mais le retard du Québec sur le gouvernement fédéral apparaît ici moins important qu'on pourrait le croire à priori.

5- À la question « Comment qualifieriez-vous l'image que vous aviez, au cours de vos études, de la fonction publique comme milieu de travail ? »

- 5 % ont répondu « très positive »
- 54 % ont répondu « positive »
- 35 % ont répondu « négative »
- 6 % ont répondu « très négative »

Bien qu'on puisse constater que la majorité des personnes interrogées ont dit avoir eu, au cours de leur études, une image positive de la fonction publique comme milieu de travail, on ne doit pas sous-estimer le fait que 41 % en avaient une image négative ou très négative. On aurait cependant pu s'attendre à pire compte tenu des nombreux mythes véhiculés dans notre société à l'endroit de la fonction publique.

6- À la question « Comment qualifieriez-vous l'image que vous aviez, au cours de vos études, du personnel à l'emploi de la fonction publique québécoise ? »

- 2 % ont répondu « très positive »
- 41 % ont répondu « positive »
- 52 % ont répondu « négative »
- 5 % ont répondu « très négative »

La réponse à cette question nous montre que ce n'est pas tant la perception de la fonction publique qui semble être un problème mais bien celle des gens qui y travaillent. Il faut dire que depuis des années, les fonctionnaires sont les souffre-douleur par excellence de nombreux acteurs sociaux influents. Faut-il voir dans ces résultats la conséquence des nombreux préjugés véhiculés sur les fonctionnaires ? Nous n'avons malheureusement pas la réponse à cette question.

7- À la question « Aujourd'hui, quelle image avez-vous de la fonction publique comme milieu de travail ? »

- 22 % ont répondu « très positive »
- 68 % ont répondu « positive »
- 9 % ont répondu « négative »
- 1 % ont répondu « très négative »

On constate à la lumière de ces résultats que le fait d'être confronté à la réalité modifie de façon positive la perception des jeunes à l'égard de la fonction publique comme milieu de travail. L'image positive passe de 59 % à 90 %, ce qui est fort significatif.

8- À la question « Aujourd'hui, quelle image avez-vous du personnel à l'emploi de la fonction publique québécoise ? »

- 16 % ont répondu « très positive »
- 70 % ont répondu « positive »
- 14 % ont répondu « négative »
- 0 % ont répondu « très négative »

Même phénomène qu'à la question 7. Ici, le mythe du fonctionnaire « pousseur de crayon » chute dramatiquement. Le taux de gens qui sont positifs à l'égard du personnel passe de 43 % à 86 %, soit le double. On doit se réjouir de constater un tel changement chez les jeunes après leur entrée

dans la fonction publique québécoise. Le problème en semble donc essentiellement un de perception puisque confrontée à la réalité, l'image que se font les jeunes est modifiée de façon radicale.

9- À la question « Comment qualifieriez-vous votre satisfaction à l'égard des façons dont le gouvernement du Québec recrute son personnel ? »

- 4 % ont répondu « très satisfaits »
- 40 % ont répondu « satisfaits »
- 36 % ont répondu « insatisfaits »
- 20 % ont répondu « très insatisfaits »

Le taux d'insatisfaction à l'égard des façons dont le gouvernement recrute son personnel atteint 56 %, ce qui est relativement élevé. De plus, une personne sur cinq s'est montrée très insatisfaite. Une attention particulière devrait être apportée à ce chapitre.

10- À la question « Comment évalueriez-vous la pertinence du concours et des modes d'évaluation qui ont conduit à votre nomination ? »

- 12 % ont répondu « très pertinent »
- 45 % ont répondu « pertinent »
- 23 % ont répondu « peu pertinent »
- 11 % ont répondu « aucunement pertinent »
- 9 % ont répondu « ne s'applique pas »

Bien que les résultats à cette question démontrent que la majorité des répondants aient trouvé pertinent le concours et les modes d'évaluation qui ont conduit à leur nomination, il ne faut pas oublier que 34 % des répondants ont indiqué qu'ils ont trouvé ces modes d'évaluation peu pertinents et ce, malgré le fait que ces évaluations aient, pour certains, conduit à leur nomination.

11- À la question « À chaque année, le gouvernement du Canada tient des concours généraux auxquels sont conviés tous les universitaires intéressés. Connaissiez-vous l'existence de ces concours ? »

- 54 % ont répondu « oui »
- 46 % ont répondu « non »

12- À la question « Avez-vous déjà participé à l'un de ces concours ? »

- 29 % ont répondu « oui »
- 71 % ont répondu « non »

13- À la question « Croyez-vous que le gouvernement du Québec devrait adopter une approche similaire à celle du gouvernement du Canada en organisant une fois par année de tels concours ? »

- 75 % ont répondu « oui »
- 25 % ont répondu « non »

Les réponses aux questions 11, 12 et 13 font ressortir que les concours du gouvernement du Canada sont relativement connus, qu'une bonne proportion de jeunes y participent et qu'une grande majorité souhaitent voir le gouvernement du Québec adopter une approche similaire.

14- À la question « Vous arrive-t-il de consulter les descriptions d'emploi des postes annoncés dans l'Info-Carrière, dans les médias, etc. ? »

- 71 % ont répondu « Régulièrement »
- 27 % ont répondu « À l'occasion »
- 2 % ont répondu « Jamais »

15- À la question « Quel énoncé correspond le mieux à votre appréciation de ces descriptions d'emploi? »

- 16 % ont répondu « Les descriptions d'emploi me permettent de bien comprendre la nature de l'emploi annoncé »
- 67 % ont répondu « Les descriptions d'emploi me permettent d'avoir une idée générale de la nature de l'emploi annoncé »
- 16 % ont répondu « Les descriptions d'emploi sont écrites dans un langage trop administratif qui ne me permet pas de bien saisir la nature de l'emploi annoncé »
- 1 % ont répondu « Je ne consulte jamais les descriptions d'emploi »

Les questions 14 et 15 permettent de constater que les offres d'emploi sont régulièrement consultées par la majorité des jeunes à l'emploi de la fonction publique. Ces mêmes jeunes affirment également, dans une bonne majorité, que les descriptions d'emplois leur permettent d'avoir une idée générale de la nature des postes annoncés.

16- À la question « À la suite de votre nomination à un poste (régulier ou occasionnel) dans la fonction publique québécoise, avez-vous bénéficié d'une journée d'accueil ? »

- 50 % ont répondu « oui »
- 50 % ont répondu « non »

17- À la question « Qui était l'organisateur de cette journée d'accueil ? »

- 3 % ont répondu « Le gouvernement du Québec »
- 30 % ont répondu « Mon ministère ou organisme »
- 19 % ont répondu « Mon unité administrative (Direction, Service, etc.) »
- 0 % ont répondu « Plusieurs partenaires »
- 48 % ont répondu « Ne s'applique pas »

18- À la question « Quelle est votre appréciation de cette journée d'accueil ? »

- 19 % ont répondu « Très satisfaits »
- 55 % ont répondu « Satisfaits »
- 19 % ont répondu « Insatisfaits »
- 7 % ont répondu « Très insatisfaits »

19- À la question « Croyez-vous à la nécessité de tenir de telles journées d'accueil pour les nouveaux employés ? »

- 96 % ont répondu « oui »
- 4 % ont répondu « non »

Les questions 16, 17, 18 et 19 permettent de dresser plusieurs constats. D'une part, la tenue de journées d'accueil varie selon les ministères et organismes à l'heure actuelle. Ces journées d'accueil sont parfois organisées par le ministère ou l'organisme et parfois par les unités administratives. De plus, la majorité des gens qui ont assisté à ces sessions d'accueil se sont montrés satisfaits, ce qui tend à prouver que le besoin est réel. D'ailleurs, 96 % des jeunes consultés ont affirmé croire en la nécessité pour le gouvernement de tenir de telles journées.

20- À la question « À la suite de votre première nomination, avez-vous reçu une pochette d'information ? »

- 53 % ont répondu « oui »
- 47 % ont répondu « non »

21- À la question « Quelle est votre appréciation à l'égard de cette pochette ? »

- 17 % se sont dits « Très satisfaits »
- 66 % se sont dits « Satisfaits »
- 17 % se sont dits « Insatisfaits »
- 0 % se sont dits « Très insatisfaits »

Les questions 20 et 21 montrent que les pochettes d'information ne sont pas des outils distribués de façon systématique aux nouveaux employés. On constate néanmoins une satisfaction importante des employés à l'égard des pochettes distribuées.

22- À la question « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : "Dès mon arrivée, j'ai eu accès à l'ensemble des ressources nécessaires pour effectuer convenablement mon travail ?" »

- 26 % ont répondu « Tout à fait d'accord »
- 46 % ont répondu « Plutôt d'accord »
- 21 % ont répondu « En désaccord »
- 7 % ont répondu « Tout à fait en désaccord »

23- À la question « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : "Dès mon arrivée, j'ai eu accès à l'ensemble des renseignements liés à l'exercice de mon emploi (horaire, formulaire, vacances, etc.) ?" »

- 23 % ont répondu « Tout à fait d'accord »
- 43 % ont répondu « Plutôt d'accord »
- 26 % ont répondu « En désaccord »
- 8 % ont répondu « Tout à fait en désaccord »

Les questions 22 et 23 nous permettent d'observer que, de façon générale, les jeunes semblent satisfaits de l'accès aux différents documents et renseignements liés à leur emploi et à l'exercice de celui-ci.

24- À la question « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : "Dès mon arrivée, le personnel a fait preuve de beaucoup d'ouverture à mon endroit et on a facilité mon intégration ?" »

- 49 % ont répondu « Tout à fait d'accord »
- 43 % ont répondu « Plutôt d'accord »
- 5 % ont répondu « En désaccord »

- 2 % ont répondu « Tout à fait en désaccord »

Les réponses à la question 24 font ressortir très clairement la satisfaction des jeunes à l'égard du personnel déjà à l'emploi de la fonction publique. Plus de 93 % se sont dits d'accord avec le fait que le personnel avait fait preuve de beaucoup d'ouverture à leur endroit et qu'il avait facilité leur intégration dès leur arrivée.

25- À la question « Le mentorat est-il une pratique en vigueur à l'intérieur de votre organisation ? »

- 20 % ont répondu « Oui »
- 51 % ont répondu « Non »
- 29 % ont répondu « Je ne sais pas »

Les réponses à la question 25 indiquent que le mentorat est déjà en vigueur dans certains ministères et organismes de la fonction publique québécoise.

26- À la question « Quel énoncé correspond le mieux, selon vous, à la situation qui prévaut actuellement au gouvernement du Québec à l'égard du transfert de connaissances et d'expertise ? »

- 3 % ont répondu « Le gouvernement s'en préoccupe depuis longtemps »
- 65 % ont répondu « Le gouvernement commence à s'y intéresser »
- 32 % ont répondu « Le gouvernement ne s'en préoccupe pas du tout »

On constate ici que la majorité des répondants ont identifié l'énoncé qui reflète probablement le mieux la réalité puisque l'expérience pilote de mentorat a été lancée à l'automne 2001, soit peu de temps après la tenue de la consultation.

27- À la question « Quelle importance le gouvernement du Québec devrait-il accorder selon vous au transfert de connaissances et d'expertise ? »

- 75 % ont répondu « Très grande importance »
- 24 % ont répondu « Grande importance »
- 1 % ont répondu « Peu d'importance »
- 0 % ont répondu « Pas d'importance »

L'importance accordée par les jeunes au transfert d'expertise ne fait aucun doute si on se fie aux résultats.

28- À la question « Saviez-vous que le gouvernement du Québec lance cet automne une expérience pilote de mentorat pour les nouveaux diplômés issus des concours de recrutement tenus auprès des établissements d'enseignement? »

- 54 % ont répondu « Oui »
- 46 % ont répondu « Non »

29- À la question « Approuvez-vous l'idée d'une telle expérience pilote ? »

- 95 % ont répondu « Oui »
- 5 % ont répondu « Non »

Les réponses aux questions 28 et 29 nous permettent de constater que même si seulement un peu plus de la moitié des jeunes interrogés connaissent l'existence de l'expérience pilote de mentorat, 95 % d'entre eux approuvent une telle démarche.

30- À la question « Avez-vous assisté à des activités de formation depuis votre entrée dans la fonction publique québécoise ? »

- 92 % ont répondu « Oui »
- 8 % ont répondu « Non »

La formation semble, à la lumière de cette réponse, être recherchée par les jeunes de la fonction publique. Plus de 92 % d'entre eux affirment avoir assisté à des activités de formation.

31- À la question « À quelle fréquence ? »

- 21 % ont répondu « Souvent (plus de 6 fois par année) »
- 34 % ont répondu « À l'occasion (3 à 6 fois par année) »
- 38 % ont répondu « Rarement (1 à 3 fois par année) »
- 7 % ont répondu « Jamais »

On constate qu'un jeune fonctionnaire sur 5, qui a répondu au questionnaire, a assisté à plus de 6 activités de formation par année depuis son entrée dans la fonction publique.

32- À la question « La participation à des activités de formation est-elle encouragée par votre gestionnaire ? »

- 89 % ont répondu « Oui »
- 11 % ont répondu « Non »

Les résultats de cette question sont tout à l'honneur des gestionnaires qui semblent encourager la participation de leurs jeunes employés à des activités de formation.

33- À la question « De façon générale, comment évalueriez-vous la pertinence des activités de formation auxquelles vous avez participé ? »

- 39 % ont répondu « Très pertinent »
- 54 % ont répondu « Pertinent »
- 6 % ont répondu « Peu pertinent »
- 1 % ont répondu « Aucunement pertinent »

Encore ici, les réponses sont très positives quant à la pertinence des activités de formation retenues.

34- À la question « Quelle est votre meilleure source d'information pour connaître les activités de formation offertes aux employés de l'État ? »

- 33 % ont répondu « Information institutionnelle (journal interne, message aux employés, note de service) »
- 27 % ont répondu « supérieur immédiat, chef de service »
- 14 % ont répondu « Forum des jeunes, syndicats, comités »
- 26 % ont répondu « Recherches personnelles »

On constate que les sources d'information sont multiples et variées.

35- À la question « Comment qualifieriez-vous votre degré de connaissances à l'égard de vos possibilités d'avancement de carrière dans la fonction publique québécoise ? »

- 4 % se sont dits « Très bien informés »
- 26 % se sont dits « Bien informés »
- 57 % se sont dits « Peu informés »
- 13 % se sont dits « Aucunement informés »

La question 35 fait ressortir un manque flagrant de connaissance des jeunes à l'égard des possibilités d'avancement dans la fonction publique québécoise.

36- À la question « Êtes-vous familier avec les mécanismes permettant à un employé de changer de statut d'emploi, notamment la promotion sans concours ? »

- 17 % ont répondu « oui »
- 83 % ont répondu « non »

Même constat qu'à la question 35. Les jeunes s'avouent très peu familiers avec les mécanismes permettant de changer de statut d'emploi.

37- À la question « Envisagez-vous la possibilité d'occuper un jour un poste de gestionnaire ? »

- 61 % ont répondu « Oui »
- 13 % ont répondu « Non »
- 26 % ont répondu « Je ne sais pas »

Les réponses à cette question nous montrent que la majorité des jeunes aspirent à des postes d'encadrement ce qui semble encourageant dans la mesure où l'on souhaite attirer des jeunes qui ont de l'ambition pour renouveler l'effectif.

38- À la question « Quel est, selon vous, le principal obstacle à la présence des jeunes dans la fonction publique québécoise ? »

- 22 % ont répondu « Absence de volonté politique »
- 41 % ont répondu « Mesures de recrutement inadéquates »
- 24 % ont répondu « Absence de jeunes dans les instances décisionnelles »
- 13 % ont répondu « Manque d'intérêt des jeunes »

Les jeunes semblent partagés quant aux principaux obstacles à la présence des jeunes dans la fonction publique québécoise. Par contre, les mesures de recrutement inadéquates sont pointées du doigt par 41 % d'entre eux.

CONCLUSION

Même si les résultats de cette consultation confirment de nombreuses idées véhiculées notamment sur la question du peu d'attraction de la fonction publique québécoise, ils permettent de nuancer de nombreux aspects liés à l'intégration des jeunes dans la fonction publique du Québec. De plus, plusieurs éléments positifs ressortent de cette consultation dont notamment l'encouragement que semblent donner les gestionnaires à la participation des jeunes à des activités de formation.

Le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise entend répéter ce genre de consultation, et ce, sur différents sujets qui touchent ses membres. La réponse positive à la consultation démontre bien l'intérêt des jeunes à exprimer leur point de vue et à être consultés à l'égard des orientations que prend l'administration publique québécoise. Pour en savoir plus sur le Forum et sur les activités qu'il organise, nous vous invitons à consulter le site Web du Forum (www.forumjeunes.gouv.qc.ca).